

Ecole publique Jean Touron à Orléat

Conseil d'école du 2ème trimestre 2 017- 2 018

Mardi 6 mars 2018

Etaient présents :

Mme ALBARIC: adjointe responsable des affaires scolaires
M DAUDUIT: conseiller municipal chargé des affaires scolaires
Mmes ALONSO CID, AUDEBERT, GENEIX, GUEHENNEUX, JACQUEMIN, JEANNIN, ROCHE et M MAILLOT: représentants élus des parents d'élèves
Mmes BOISSON, CHAMBON, CHEVALERIAS, COURTY, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE, ROUSSEL, THORRE et Mr FELIDE: enseignants
Mme GERARD: DDEN
Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire
Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Etaient excusés :

M BIGAY : IEN de la circonscription de THIERS
Mme BRUSSAT : Maire
Mme DESSIMOND: conseillère municipale chargée des affaires scolaires
Mmes CHATELAIN, DUQUERROIR, DURY et FLANDIN-GRENOUILLAT: représentantes élues des parents d'élèves

Les notes en italique ont été rajoutées a posteriori.

Les points suivants ont été abordés :

1) Prévisions pour la rentrée 2018

Le nombre de PS concernés par cette rentrée a été évalué pour l'Inspection Académique à 25 pour un départ de CM2 de 22. Nos effectifs devraient rester stables mais paraissent faibles aux yeux des instances décisionnelles pour une école à 10 classes. Notre école a été protégée d'une fermeture de classe par la promesse faite par les Inspecteurs lors de la fusion des deux écoles.

La reprise des constructions sur la commune et leur achèvement en cours laisse espérer des arrivées qui sont difficiles à quantifier à l'heure actuelle.

2) Projets et sorties

Les élèves du CP/CE1 et de CE1/ CE 2 participent au projet de circonscription « Alphabètes » dont le rassemblement de tous les participants aura lieu à Lezoux le jeudi 29 mars avec le spectacle du Zarbi Circus.

Tous les élèves de l'école ont été accueillis à la Médiathèque de la communauté de communes entre Dore et Allier à Lezoux pour un après-midi comprenant un moment de découverte guidée et une projection de courts métrages bien sélectionnés dans le bel auditorium.

Tous les élèves sauf les CM ont bénéficié d'une séance de projection de courts métrages pendant le festival à Clermont. Les élèves de CP et CE ont passé le reste de la journée à visiter le centre historique de Clermont et le musée d'art Roger Quillot.

Cette année, le thème principal des activités des classes de maternelle étant « les animaux », une sortie au zoo du Cézallier sera organisée le vendredi 1^{er} juin avec un atelier où les enfants pourront participer au nourrissage de certains animaux.

Le mardi 2 juillet les élèves de M FELIDE et de Mme GOLFIER se rendront au château de CHAZERON pour une chasse au trésor historique et iront ensuite fabriquer du pain au moulin des Desniers.

Le vendredi 23 juin, les élèves de Mmes THORRE et ROUSSEL se rendront eux aussi au château de Chazeron et à l'animation proposée par l'entreprise des eaux de Volvic. Ces trois sorties sont construites avec des animations facturées assez chères qui ne pourront pas être financées entièrement par l'Amicale. Une participation sera demandée aux parents.

Le 29 mai, les élèves de CM2 seront accueillis au collège de Lezoux pour participer à des activités construites autour de l'enseignement de l'Anglais par les enseignants dans le cadre de la liaison école –collège et d'une découverte du collège et de son fonctionnement. Dans le cadre des programmes de sciences et de géographie, tous les élèves de CM bénéficieront aussi de l'intervention des animateurs du SBA sur la gestion des déchets et de la LPO sur la rivière et l'étude de son milieu qui se terminera par une journée d'observation au bord de la Dore à la base de loisirs où ils se rendront à pied le 14 juin.

En juin, tous les élèves de primaire (du CP au CM2) bénéficieront de l'intervention d'un animateur du club de basket de Thiers sur quatre séances d'une heure les mardis et les jeudis matin.

Les différentes interventions de la gendarmerie ont permis aux élèves de CE2 et CM1 de valider leur permis piéton, à ceux de CM de valider le permis internet et aux CM 2 le permis vélo (le lundi 30 avril).

3) Piscine :

Suffisamment de parents seront présents pour encadrer les deux séances de piscine consécutives et permettre ainsi aux CM1 d'en bénéficier.

4) Cross

Un cross sera organisé fin mai –début juin pour les élèves de primaire.

Le conseil des maitres fixera la date du cross au dernier moment en fonction de la météo et de l'état du terrain. La course se déroulera autour de l'école en empruntant le terrain municipal à l'arrière du bâtiment.

5) Photocopieur

Dans un souci d'économie et d'égalité, la mairie a demandé au fournisseur d'installer des codes sur le photocopieur pour instaurer un quota par classe. Même si la mairie nous assure que le nombre total de photocopies est resté le même, les enseignants s'inquiètent car le système a été mis en place en cours d'année en enlevant le nombre de toutes les photocopies qui avaient été déjà faites même celles de la fin d'année 2016-17. Malgré un système de solidarité entre enseignants (certains ayant plus avancé leurs photocopies avant la mise en place ou ayant moins d'élèves) qui se mettra en place à la première interruption de fonctionnement très prochainement, les enseignants demandent que cette année soit considérée comme une année « test » et que le photocopieur ne soit pas définitivement bloqué avant la fin de leurs besoin pour la classe.

Certaines enseignantes trouvent cette situation très stressante et ont été obligées de modifier leurs méthodes de travail.

Mme ALBARIC a rappelé que la mise en place de codes concernait tous les utilisateurs des photocopieurs de la commune (élus compris) dans un souci économique et écologique et s'est voulu rassurante sans pour autant donner d'améliorations quantifiées.

6) Travaux et achats effectués

Des petits travaux d'entretien et d'installation ont été régulièrement effectués à la demande (réparation de fuites, accrochages...) en plus de ce qui avait été demandé au dernier conseil d'école :

- Pose d'étagères au-dessus des lavabos des nouvelles classes
- Distributeurs de savons dans les toilettes du primaire
- Installation d'un petit tableau magnétique par classe
- Réparation des porteurs
- Pose du store dans la classe de CE
- Pose d'une prise électrique dans la classe MS/GS
- Installation de porte-manteaux dans les classes et l'atelier pour les adultes

7) Travaux ou achats à prévoir

a) « Petits » travaux restés en suspens :

- Installation du vidéoprojecteur au plafond dans la classe de GS (prévue)
- Réparation de la porte extérieure classe CP/CE1 (prévue aux vacances de printemps)
- Fixer la bouche d'égout (difficile à faire)
- Déménager le lave-vaisselle de la tisanerie (à moitié fait)

b) Achats à prévoir :

- Chaises pour les CM ou les adultes
- Bancs pour la salle de motricité, les vieux bancs en bois qui y sont actuellement peuvent se révéler dangereux car peu stables
- Porte-manteaux sous le préau du primaire pour l'extérieur afin que les élèves puissent poser leurs vêtements pendant les récréations.

c) Travaux rendus nécessaires pendant la période de froid

Ces derniers jours de froid ont mis en évidence la nécessité de travaux :

- Isolation des tuyaux d'arrivée d'eau qui passent dans les combles en zone non isolée car l'eau a gelé et les classes et les toilettes de l'ancien bâtiment ont été privées d'eau une grande partie de la matinée jusqu'au dégel jusqu'à ce que la température extérieure soit suffisamment remontée.
- Installation d'un chauffage complémentaire et isolation de la porte dans la classe des CP-CE1 où la température matinale était trop basse malgré les portes intérieures ouvertes et le chauffage de tout le bâtiment poussé au maximum.

d) Aménagement extérieur

En dehors des aménagements ci-dessous, le problème majeur reste que la nature argileuse de son sol et sa position en dessous de la surface goudronnée et même de la route rendent le terrain de jeu en herbe impraticable après la pluie et même longtemps après la pluie. Les élèves en sont privés depuis le mois de novembre et se retrouvent de ce fait très à l'étroit sur le plateau goudronné. La structure qui est installée en profondeur a les pieds dans l'eau (la surface de réception en gravillons d'une profondeur de plus de 40 cm est remplie d'eau).

La solution du drainage est la seule qui puisse évacuer l'eau de cette partie du terrain. La nouvelle structure (déjà achetée) et les tables ne peuvent pas être installées alors qu'elles font partie des « promesses » de Noël.

Ces travaux ont été budgétés (environ 3 000 €) et seront réalisés dès que l'état du sol le permettra.

- Déménagement de la table de ping-pong de l'école de Pont-Astier

Cette table est parfaitement aux normes actuelles car elle a été achetée récemment chez un fournisseur pour collectivités. S'il faut quelques pièces manquantes suite au déménagement, ce fournisseur devrait pour en assurer la livraison.

- Peinture de lignes : terrain de basket, jeux de marelle, lignes de course ... (à voir en fonction de la réfection du goudron et de la disponibilité des PE)

- déplacement des poteaux pour les éloigner de la route afin de limiter les sorties de ballon (*sera fait en même temps que le drainage de la cour*)

- Construction d'un appentis pour abriter les porteurs de la maternelle

- Installation d'une nouvelle structure de jeux pour la cour du primaire

- Installation de tables extérieures pour la cour du primaire

- Construction de bancs autour des poteaux du préau de la maternelle.

Les parents font remarquer le mauvais état du revêtement de la chaussée à l'entrée du parking côté maternelle et un dénivellement du sol au niveau de la bordure en ciment. (*Du goudron a été rajouté sur la chaussée*).

8) Questions des parents

<u>Questions</u>	<u>Réponse /proposition</u>
<p><u>Cantine :</u> Où en est la création de casiers pour ranger les serviettes des élèves de primaire? Si pas de casiers, est-ce possible l'an prochain de demander à tous les parents de fournir un sac qui serait accroché aux porte-manteaux pour mettre les serviettes pour l'hygiène et pour limiter les oublis?</p>	<p>Rien n'empêche les parents de mettre d'ores et déjà la serviette de leur enfant dans un emballage individuel. Des sacs ont été distribués aux élèves de primaire. Les casiers existants sont utilisés pour les élèves de maternelle.</p>
<p><u>Cantine :</u> Certaines familles ont reçu les factures de cantine l'une à la suite de l'autre, à quoi est-ce dû? Retard de la part de l'école pour transmettre à la mairie, de la mairie pour transmettre à la trésorerie, ou la trésorerie aux familles? Il n'est pas évident de payer 2 factures le même mois quand elles dépassent largement les 100 € chacune.</p>	<p>Mme ALBARIC explique qu'il n'y a pas eu d'erreurs de fonctionnement mais un changement de centre de gestion, le centre de facturation ayant été déplacé à Lille. Effectivement en décembre notamment, les familles ont reçu deux factures : une en début de mois, l'autre en toute fin de mois. Les délais de règlement autorisaient un paiement sur le mois suivant. Elle rappelle que si des familles rencontrent des problèmes de paiement, elle les invite à prendre contact avec la mairie. Un parent informe qu'il est toujours possible de déposer son règlement dans la boîte du Trésor Public à Lezoux pour une économie d'affranchissement.</p>
<p><u>Accueil péri- scolaire :</u> Comment expliquez-vous la différence du tarif horaire entre les enfants au forfait (0,80€/h) et les enfants occasionnels (3,10€/h)</p>	<p>Les différentes augmentations des tarifs sont justifiées par la disparition des contrats aidés pour le personnel malgré des efforts financiers de la mairie. Le tarif horaire de l'accueil exceptionnel a été fixé depuis la mise en place à taux élevé basé un peu sur celui de l'heure de la garde par une assistante</p>

	maternelle.
Renseignement apporté pour l'école : il semblerait que les écoles qui souhaitent faire le pont de l'ascension peuvent faire une demande de dérogation puisqu'il n'est pas prévu dans le calendrier scolaire de cette année (sachant que cette semaine-là, le mardi et le jeudi sont fériés et qu'il n'y a pas école le mercredi, il risque d'y avoir beaucoup d'absents !!).	L'Inspecteur d'Académie a encore confirmé récemment qu'aucun aménagement ne serait autorisé. Cécile GRAS informe qu'il y a un sondage des présences pour l'accueil du mercredi 9 mai pour décider de son ouverture éventuelle.
Une maman se demande si quelque chose est fait pour éviter que les enfants qui rentrent en classe à seulement 8h45 viennent traîner autour des fenêtres des classes qui commencent à 8h30, elle a vu à plusieurs reprises des élèves de primaire en petit groupe proches des fenêtres des GS et des CP-CE1, cela pourrait distraire les moins concentrés.	Quels que soient le moment ou la nature du dérangement, le professeur n'hésite pas à le signaler aux élèves concernés pour un retour au calme. La cour est régulièrement occupée par des élèves en récréation ou en EPS pendant que d'autres sont dans les classes. Il est impossible de supprimer toutes les causes de « distraction » pour les élèves ...

Il est convenu de fixer le conseil d'école du troisième trimestre au mardi 26 juin à 17 h.

Pour la Mairie :
Mme ALBARIC

pour les parents :
Mme ROCHE

Mme BOISSON,
directrice